

Roy, que le Regiment etoit Sous les armes, Sa Majesté monta a cheval accompagnée de Mr. [Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, Comte de Weil] d'Argenson Ministre et Secretaire d'Etat ayant le departement de la Guerre ainsi que de Mr. [Antoine-René de Voyer d'Argenson] le Marquis de Paulmy Secretaire d'Etat en Survivance ... [dudit] Mr. D'Argenson; Le Bataillon quarré S'ouvrit a l'arrivée du Roy; S.M. y entra avec Sa Suite et avec les officiers des Gardes du Corps et le Bataillon se referma Sur le champ, les Gardes du Corps restant en dehors; Les Capitaines des Gardes Suisses firent un Cercle autour de S.M.; les Lieutenans formerent un Second Cercle autour de S.M.; les Sergents un troisieme. Apres que les Tambours eurent cessé de battre aux champs au Signal du Major, le Roy ordonna au Regiment de reconnoitre le Comte d'Eu pour Colonel General des Suisses et Grisons et de luy obeir en tout ce qui concerne le Service de S.M.; ensuite le Roy Sortit du Bataillon et alla Se placer vis a vis de la petite ecurie a la place que le Major a eu l'honneur de luy indiquer, d'ou S.M. vit defiler le Regiment, Mgr.<sup>3</sup> le Comte d'Eu etoit a la tete; lorsque la premiere ligne fut passée, ce Prince se plaça auprès de S.M., il donna le meme jours dans Son Chateau de Clagny un Somptueux diner aux officiers du Regiment et il fit distribuer du pain de la viande et du vin a tous les Soldats".

- 1) Von Beat Fidel Zurlauben eigenhändig mit der unterstrichenen Anm. "(a) Extrait des archives du Regiment des Gardes Suisses." versehen.
- 2) Zuerst stand: "de l'année derniere", was aber von Beat Fidel Zurlauben wieder durchgestrichen und in "1755" geändert wurde. Diese Korrektur lässt vermuten, dass besagter Bericht wahrscheinlich erst 1756 entstand.
- 3) Dieses Wort ist ein von Beat Fidel Zurlauben gemachter Einschub.

Kopie, von unbekannter Hand, aus dem Besitze von Beat Fidel Zurlauben, dem Autor des Code militaire - AH 108, 110-111 - Blatt 111 leer

[1750?]

A

NOTIZEN [VON GARDEHPTM. UND BRIGADIER BEAT FIDEL ZURLAUBEN, DEM AUTOR DER HISTOIRE MILITAIRE UND DES CODE MILITAIRE] ÜBER DIE ERRICHTUNG DER STELLEN EINES LIEUTENANT GENERAL, MARCHEL DE CAMP BZW. BRIGADIERS IN FRANZ. KRIEGSDIENSTEN

"Les Lieutenans generaux ont etè[!] crèes en 1633 [richtig 1621]<sup>1</sup> pour qu'il y ait un grade entre le m<sup>al</sup> de france et le m<sup>al</sup> de camp et excite davantage l'emulation. le premier Lieutenant et le seul d'abord en datte a etè melchior mitte de chevrieres[-Miolans] Marquis de S<sup>t</sup> cha-

mond [=Saint-Chamond], qui aiant etè fait m<sup>al</sup> de Camp en 1627 [richtig 1621]<sup>2</sup> fut crèe Lieutenant general le 6 fevrier 1633 [richtig den 4. Dezember 1630]<sup>3</sup> et mourut le 10 7<sup>bre</sup> [=September] 1649 agè de 63 ans chevalier des ordres du Roy [Ludwig XIV.].

#### Diesbach<sup>4</sup>

avant la creation des Lieutenans generaux le m<sup>al</sup> de Camp etoit le Seul officier Superieur dans les Armèes après le General. c'etoit a lui a dessigner le Camp pour chaque troupe et a la voir loger et partir. on trouve des m<sup>aux</sup> de Camp dès le tems de françois I. [richtig: Heinrich II.]<sup>5</sup> mais ils ne l'etoient que par commission et pour une campagne Seulement, puisqu'on en trouve qui Se qualifioient Simplement cy devant marechal de Camp des Armées du Roy. ce n'est que du tems d'Henri IV [dieser regierte 1589-1610] et Sous le commencement du regne de Louis XIII. [dieser begann 1610 zu regieren] que ceux qui ont eu des brevets de m<sup>aux</sup> de Camp en ont gardè la qualité pendant leur vie. je crois que ces m<sup>aux</sup> de Camp des premiers tems n'avoient point commandement comme aujourd'hui Sur toutes les troupes. j'en trouve une preuve au Depot de la Guerre dans[!] Henry de Schomberg auquel on expedia le 24. 7<sup>bre</sup> [=September, richtig Dezember<sup>6</sup>] 1616 un brevet de marechal de Camp pour toutes les troupes allemandes [d.h. der deutschen, in den Diensten Frankreichs stehenden Kriegsknechte].

On ne Se flatte point d'avoir la Suite exacte des I<sup>ers</sup> m<sup>aux</sup> de Camp.<sup>7</sup> deux choses y portent obstacle. la premiere, c'est que beaucoup des aydes des marechaux de Camp prirent pas abus le titre de m<sup>al</sup> de Camp et on en fait mention en cette qualité dans les historiens.

montgomeri Corberon [=Louis de Courbouzon-Montgomeri] dans Son traité de la milice françoise<sup>8</sup> assure que de Son tems (1617 et avant) tous ces aydes prenaient cette qualité, et qu'on n'y connoissoit plus rien. ce Sont Ses termes. la Seconde, c'est qu'on n'a point encore pu trouver d'etats des promotions de ces premiers tems. j'ay trouvè Seulement les minuttes de 4 ou 5 brevets avant 1635 et les promotions depuis ce tems. Jean de Losse fut fait m<sup>al</sup> de Camp en 1562 Cap[itain]e Ecossoisse des Gardes du Roy [Karl IX.] le 10 Decemb[re] et mourut en 1578 Gouverneur de verdun.

le titre de Brigadier<sup>9</sup> est donné a celui qui commande plusieurs troupes reunis qu'on appelle Brigades, ce Sont plusieurs Reg<sup>ts</sup> qu'on reunit dans l'occasion Suivant la volonté du general. les m<sup>aux</sup> de Camp commandoient d'abord les Brigades. mais les discussions qui S'elevoient journellement entre les plus anciens m<sup>aux</sup> de Camp et les m<sup>aux</sup> de Camp des plus anciens Regiments qui pretendoient egalement aux Commandemens des Brigades, engagerent le m<sup>al</sup> [de France, Henri de La Tour d'Auvergne, Vicomte] de Turenne dans les dernieres années de la guerre [mit Spanien] qui finit par la Paix des Pyrenées [1659] à demander que

la Cour nomma des m<sup>aux</sup> de Camp expérimentés pour les commander à demeure, ce que l'on fit sans leur expédier des brevets. Ce ne fut qu'en 1667 qu'on en expédia tant pour l'inf<sup>rie</sup> [richtig 1668] que pour la Cavalerie [richtig 1657] et les Dragons [richtig 1672]. Premiers Brigadiers d'infanterie le 15 juin 1667 [richtig 27. März 1668]<sup>10</sup> Louis de Castelan Major du Reg<sup>t</sup> des Gardes françaises et Michel Comte de Breval<sup>11</sup>

Premier Brigadier de Cavalerie le 4 mai 1667 René de la Tour [du Pin] marquis de Montauban<sup>12</sup>, depuis [d.h. seit dem 5. Januar 1677] Lt general."

- 1) s. Pinard/Chronologie IV 2
- 2) s. ebenda VI 73
- 3) s. ebenda IV 7, somit war Saint-Chamond nicht der Ersternannte unter den Lieutenants généraux, sondern folgt Bernard de Nogaret de La Valette, Duc d'Epéron, der dieses Amt bereits seit dem 4. Juli 1621 innehatte, als Zweiter.
- 4) Unklar, was dieser Geschlechtsname in diesem Zusammenhang zu suchen hat.
- 5) Die Ersternennung eines Maréchal de camp erfolgte am 1. März 1552, s. ebenda VI 1, 7.
- 6) s. Zurlaubiana AH 108/53 Nr. 5
- 7) s. demgegenüber Pinard/Chronologie VI 1-6
- 8) Besagtes Werk - s. Moréri/Dictionnaire VII 658f - konnte in der Zurlaubiana nicht festgestellt werden.
- 9) s. Pinard/Chronologie VIII 1ff
- 10) s. Zurlaubiana AH 108/53 Nr. 7
- 11) Eine solche Ernennung konnte weder anhand von Pinard/Chronologie VIII noch des Dictionnaire 7 nachgewiesen werden.
- 12) s. Zurlaubiana AH 108/53 Nr. 6

---

AH 108, 111a-112 - Blatt 112 leer

1750 Januar 3., Bern

A

SCHREIBEN<sup>1</sup> VON A[LEXANDER] L[UDWIG] VON WATTENWYL [AN GARDEHPTM. UND BRIGADIER BEAT FIDEL ZURLAUBEN]

---

"L'on ne scauroit avoir plus de Consideration que j'en ay pour Vous, et etre plus flatté des marques d'Amitie que Vous voulés bien me donner dans toutes Les Occasions, Recevois[!] ... les assurances de mon attachement inviolable, et mille remerciement de la part que vous prenez à l'Advancement de mon Oncle [Emanuel von Wattenwil, dieser war eben zum Obersten über ein eidg. Regiment in holländischen Diensten ernannt worden].

Monsieur [Albrecht Friedrich oder Abraham] d'Erlach<sup>2</sup> et moy nous etions flatté d'avoir le plaisir de Vous voir ici [- dieser Berner